



Pompes Funèbres Joseph

Zone Artisanale Bleu Guimet

69250 Fleurieu-Sur-Saône

Téléphone : 09.83.31.12.49 / 06.66.31.78.84

Email : contact@pf-joseph.fr

Devis D-24-003 du 9 août 2024

Dossier n° 24-010

Conseiller : Joseph SINAMAL

DEVIS CREMATION

Obsèques de null

Pouvoir : en qualité de

Libellé	Qté	Prestations courantes		Prestations complémentaires optionnelles		Frais avancés pour le compte de la famille		TVA
		PU TTC	TTC	PU TTC	TTC	PU TTC	TTC	
Cercueil et accessoires								
Cercueil Pin Crémation (Crémation)	1,00	890,00 €	890,00 €					20 %
Capiton Dahlia	1,00			90,00 €	90,00 €			20 %
DEMARCHES ET FORMALITES POUR ORGANISATION D'OPERATIONS FUNERAIRES								
Démarches et formalités pour dossier de Funérailles	1,00	445,00 €	445,00 €					20 %
PRESTATIONS EXECUTÉES PAR DES TIERS								
Vacation de police	1,00					25,00 €	25,00 €	Sans TVA
TRANSPORT DU DÉFUNT AVANT MISE EN BIÈRE								
Housse biodégradable	1,00	78,00 €	78,00 €					20 %
MISE EN BIÈRE ET FERMETURE DU CERCUEIL								
Mise en bière	1,00	160,00 €	160,00 €					20 %
TRANSPORT DU DEFUNT APRES MISE EN BIÈRE / CEREMONIE								
Equipe de 2 porteurs	1,00	379,00 €	379,00 €					20 %
Corbillard et sa prise en charge forfaitaire - Rayon de 25 KM	1,00	499,00 €	499,00 €					10 %
Maitre de Cérémonie -Ordonnateur de convoi	1,00			250,00 €	250,00 €			20 %
Total des prestations et services TTC		2451,00 €		340,00 €		25,00 €		

(*) Prestations et fournitures obligatoires de par la réglementation.

(**) Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction, soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

Devis sans transport avant mise en bière...

Nos coordonnées bancaires

IBAN : FR76 3000 4009 1200 0101 9483 922

BIC : BNPAFRPPXXX

Domiciliation : BNP PARIBAS

Tx TVA	Base HT	TVA	TTC
20 %	1910,00 €	382,00 €	2292,00 €
10 %	453,64 €	45,36 €	499,00 €
Sans TVA	25,00 €	0,00 €	25,00 €
TOTAL	2388,64 €	427,36 €	2816,00 €

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport du corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche, 4 poignées, la plaque d'identité du défunt et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation/crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 11 janvier 1999, lorsque le devis est accepté, un bon de commande est alors établi et signé par le client..

Devis valable 15 jours à compter de ce jour

Je soussigné(e) _____ accepte le présent devis prévisionnel,

Le _____ à _____

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé, bon pour acceptation ».